

Toronto, le 27 août 2021

Chers parents, tuteurs et tutrices,

Toutes les équipes du Conseil ont travaillé cet été à l'élaboration des protocoles visant à assurer une rentrée scolaire sécuritaire pour vos enfants. Nous serons heureux de retrouver tous nos élèves, que ce soit en classe ou à distance (selon le mode d'apprentissage que vous avez retenu) à partir du 7 septembre prochain.

Ces protocoles s'appuient sur plusieurs directives ministérielles, dont les [directives en matière de gestion, sécurité et de santé pour les écoles](#), et sur les recommandations des 13 bureaux de santé publique avec lesquels Viamonde collabore étroitement sur son vaste territoire.

Vous trouverez ci-dessous les points clefs relatifs au retour en classe. Les guides complets par palier d'étude sont disponibles sur notre site Internet à la rubrique [PARENTS > Infos COVID-19](#) :

- [Guide du palier élémentaire en cliquant ici](#)
- [Guide du palier secondaire en cliquant ici](#)

Ces guides seront mis à jour en cas d'évolution des directives ministérielles ou des recommandations des bureaux de santé publique locaux.

Comme l'an passé, nous appliquerons des consignes sanitaires strictes (protocole strict en matière d'hygiène, de port des équipements de protection individuels (ÉPI), d'accueil et de nettoyage), car notre priorité demeure la santé et sécurité de vos enfants et des membres du personnel Viamonde. Nous comptons sur votre engagement car la lutte contre la propagation de la COVID-19 est notre responsabilité à toutes et à tous. Il vous sera demandé de respecter et faire respecter le code de conduite mis en place afin de protéger notre communauté.

Apprentissages et calendrier scolaire

Toutes nos écoles élémentaires et secondaires rouvriront leurs portes pour accueillir les élèves dès le 7 septembre, et ce, à raison de 5 jours par semaine. L'accès aux écoles sera limité aux élèves, au personnel et aux personnes dont l'accès a été autorisé au préalable par la direction de l'école.

Le [calendrier scolaire](#) est accessible sur notre site internet ou vous sera partagé par l'école fréquentée par votre enfant. Les horaires quotidiens vous seront communiqués en temps et lieu par les écoles.

L'apprentissage à distance (programme ViaVirtuel) se fera sur la plateforme TEAMS comme l'an dernier. Des outils technologiques sont nécessaires pour l'enseignement VIAvirtuel. Si une famille a des préoccupations par rapport à l'accès à la technologie, elle doit communiquer avec la direction d'école de son enfant. La plateforme TEAMS de Microsoft est utilisée pour les classes virtuelles en direct, pour des activités d'apprentissage à faire de chez soi, des devoirs, mais aussi pour du soutien en dehors des heures de classe. Vous recevrez toutes les instructions de la part de l'école.



Plusieurs tutoriels sont disponibles pour se familiariser avec l'outil Microsoft TEAMS :
[Apprendre à la maison – élèves et parents](#)
[Guide d'utilisation](#)

Si vous avez des difficultés techniques, n'hésitez pas à contacter nos équipes :

- Pour des problèmes liés aux mots de passe, veuillez contacter la direction de votre école par courriel;
- Pour accéder à la plateforme ou toute autre difficulté technique, veuillez vous adresser à notre service d'aide informatique :
appui technique@csviamonde.ca.

Pour les questions relatives au programme VIA Virtuel:

- Pour les élèves de la maternelle à la 8^e année, veuillez écrire à viavirtuel@csviamonde.ca.
- Pour les élèves de la 9^e à la 12^e année, contactez la direction de l'école.

Les temps d'apprentissage sont les suivants :

Année d'étude de l'élève	Exigence relative à la période minimale à consacrer chaque jour à l'apprentissage synchrone	Temps disponible à l'apprentissage asynchrone
Maternelle et jardin d'enfants	180 minutes	120 minutes
De la 1 ^{re} à la 3 ^e année	225 minutes	75 minutes
De la 4 ^e à la 6 ^e année	225 minutes	75 minutes
De la 7 ^e à la 8 ^e année	225 minutes	75 minutes
9 ^e à 12 ^e année	225 minutes par jour	75 minutes

Si vous souhaitez changer le mode d'apprentissage de votre enfant, il vous sera possible de le faire pour la deuxième étape au palier élémentaire, au palier intermédiaire (7^e et 8^e) ou pour le 2^e semestre pour le palier secondaire (9^e à 12^e) qui débuteront le 3 février 2022. Nous préciserons ultérieurement aux familles la date à laquelle vous pourrez demander un changement de mode d'apprentissage.

Auto-dépistage quotidien des symptômes de la COVID-19

Comme l'an passé, vous devrez surveiller l'état de santé de votre enfant quotidiennement en pratiquant un auto-dépistage des symptômes de la COVID-19. Une preuve de l'auto-dépistage réussi sera exigée à l'arrivée à l'école et au moment de la prise d'assiduité matinale. Pour cela, vous pouvez utiliser [le formulaire de dépistage mis en place par le gouvernement](#) ou le [passeport santé Viamonde](#).

Port du masque

Le port du masque non médical est obligatoire pour les élèves de la 1^e à la 12^e année au sein des écoles. Pour les élèves de maternelle-jardin, il est fortement encouragé ou obligatoire selon les régions, dans le respect des recommandations du bureau de santé publique local. [Vous pouvez consulter le tableau récapitulatif en annexe pour connaître la consigne à adopter à l'école de votre enfant.](#)

Par ailleurs, le port du masque est obligatoire pour tous les élèves dans le bus scolaire. Les consortiums de transport communiqueront aux familles concernées les consignes à suivre.

Nous vous remercions par avance de sensibiliser votre enfant au port du masque approprié avant la rentrée. Rappelons-nous qu'un masque porté sous le menton ou sous le nez ne protège pas !



Respect de la distanciation physique et gestes barrières

La distanciation physique est assurée par la reconfiguration des locaux, notamment des salles de classe, par la redéfinition des horaires quotidiens, les temps de transition, les pauses et les diners pourraient être échelonnés pour limiter les interactions entre les personnes. Il est également demandé aux élèves de réduire la quantité d'effets personnels apportés à l'école. Le personnel enseignant fera un rappel des gestes barrières essentiels à adopter en début de rentrée scolaire (hygiène respiratoire, lavage et désinfection des mains, distanciation physique de 2 mètres, signalétique à suivre, etc.).

Ventilation et nettoyage

Nous avons continué de renforcer les aménagements dans les écoles afin de maximiser la ventilation et l'apport d'air frais dans les locaux. Nous avons procédé à l'achat d'équipements complémentaires comme les unités mobiles munies de filtres purificateurs HEPA pour les salles de classe et les locaux partagés (bibliothèques, gymnases, cafétérias, vestibules, etc.). Un tableau spécifique par école sera disponible d'ici le 3 septembre sur notre site web.

Des stratégies complémentaires sont également en place comme :

- la prolongation des heures de fonctionnement des systèmes de ventilation (un minimum de 2h avant l'occupation et un minimum de 2h après l'occupation des locaux),
- le renouvellement de l'air effectué plusieurs fois par heure.
- la maximisation de l'entrée d'air frais par l'ouverture des fenêtres dans les salles de classe ou par le système de ventilation.

Un programme préventif et de vérification régulière, d'entretien (ex., changement des filtres) et de maintenance au besoin sera déployé tout au long de l'année.

Toutes les surfaces fréquemment touchées dans les écoles sont désinfectées au minimum 2 fois par jour. Le réapprovisionnement en produit type savon, désinfectant pour les mains, lingettes est également assuré pendant ces tournées quotidiennes. De plus, un nettoyage complet de tous les locaux est effectué chaque jour.

Protocole de gestion de la COVID-19 dans les écoles

Des suivis prompts et rigoureux seront effectués pour tout cas soupçonné ou avéré de COVID-19 au sein d'une école avec les bureaux de santé publique locaux qui indiqueront la marche à suivre. En fonction de l'évolution de la pandémie, nous adapterons la poursuite des apprentissages de votre enfant.

Politique de divulgation du statut de vaccination et dépistage des membres du personnel

Le Conseil élabore actuellement le protocole relativement à la preuve de vaccination ou de test de dépistage des membres du personnel du Conseil. Nous vous partagerons ultérieurement plus d'informations. Les données statistiques dépersonnalisées seront ultérieurement disponibles sur notre site web.

Être prêts à toute éventualité en cas de conditions climatiques extrêmes

Le Conseil travaille actuellement aux différentes mesures à mettre en place en cas de conditions climatiques extrêmes afin de garantir la meilleure poursuite des apprentissages pour votre enfant.



Veiller à la réussite et au bien-être des élèves

Les enseignants identifieront les écarts dans l'apprentissage constatés durant l'année scolaire 2020-2021, en tiendront compte dans leur planification de l'enseignement pour assurer que les élèves atteignent les attentes d'apprentissage du curriculum selon leur niveau scolaire.

Tout le personnel des écoles continuera de porter attention aux questions de santé mentale car nous savons que les élèves ont vécu des moments difficiles. Notre équipe de bien-être et santé mentale appuiera les membres du personnel et les familles avec des ressources dédiées.

Services aux élèves

Pour les élèves ayant des besoins particuliers, de l'appui sera offert selon les stratégies indiquées dans leur Plan d'Enseignement Individualisé (PEI), en classe ou à distance. Il se peut que certains objectifs, certaines stratégies et le placement de votre enfant soient modifiés selon la réalité du milieu d'apprentissage. Si tel est le cas, la direction de l'école ou un membre de l'équipe-école vous contactera. Un retour progressif à l'école sera également possible pour assurer le bien-être et la sécurité de votre enfant. Une collaboration étroite entre la famille et l'école est primordiale pour le succès du retour de votre enfant à l'école.

Programmes avant-après l'école

Afin de soutenir les enfants et les familles, il est prévu que les programmes avant et après l'école reprennent en septembre. Le Conseil travaille de concert avec les fournisseurs des services de garde et les municipalités pour veiller à ce que les programmes soient livrés en respectant toutes les normes de santé et sécurité publiques.

Nous vous remercions de votre participation, de votre mobilisation auprès de vos enfants afin de réussir la prochaine rentrée scolaire. Profitons des jours qui restent avant la rentrée pour ancrer les bonnes habitudes en matière d'hygiène, comme le port du masque ou se laver les mains fréquemment. Votre aide sera précieuse et facilitera la rentrée scolaire pour tous!

Un grand merci à tous les membres du personnel Viamonde pour leur mobilisation pour préparer une rentrée dans les meilleures conditions encore cette année. Nous saluons enfin le dévouement sans faille des personnels des services essentiels qui continuent à assurer notre santé, notre sécurité, notre alimentation et notre transport même après de longs mois si éprouvants.

Veillez recevoir, chers parents, tuteurs ou tutrices, nos salutations les plus cordiales.

La présidente du Conseil,



Sylvie A. Landry

La directrice de l'éducation par intérim,



Sylvie Longo

En annexe : Tableau récapitulatif sur le port du masque par école

- c. c. Membres du Conseil
- Membres du Comité exécutif
- Directions et directions adjointes des écoles



ANNEXE :

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES CONSIGNES DU PORTS DU MASQUE ET L’AUTO-DÉPISTAGE QUOTIDIEN.

Nom de l'école	Bureau de santé	Vérification de l'auto-évaluation quotidienne des symptômes de la COVID-19	Exigences du port du masque non médical ou en tissu en vigueur
École élémentaire Pavillon de la jeunesse	Bureau de santé d'Hamilton	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École secondaire Georges-P.-Vanier			
École élémentaire Félix-Leclerc	Bureau de santé de Toronto	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs,
École élémentaire Charles-Sauriol			
École élémentaire Pierre-Elliott-Trudeau			
École élémentaire Micheline-Saint-Cyr			
École secondaire Toronto Ouest			



École élémentaire Gabrielle-Roy		<p>COVID-19 avant de se présenter à l'école.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<p>dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.</p>
École élémentaire La Mosaïque			
Collège français			
Académie Alexandre-Dumas			
École élémentaire Jeanne-Lajoie			
École élémentaire Laure-Rièse			
École élémentaire Mathieu-da-Costa			
École élémentaire Paul-Demers			
École secondaire Étienne-Brûlé	Bureau de santé de Durham	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Antonine-Maillet			
École élémentaire Viola-Léger			
École Ronald-Marion			



École élémentaire Renaissance	Bureau de santé la région de Halton	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Patricia-Picknell			
École élémentaire Dyane-Adam			
École élémentaire du Chêne			
École secondaire Gaétan-Gervais			
École élémentaire Les Rapides	Bureau de santé de Lambton	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École secondaire Franco-Jeunesse			



Académie de la Tamise	Bureau de santé de Middlesex-London	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Marie-Curie			
École élémentaire La Pommeraie			
École secondaire Gabriel-Dumont			
École élémentaire L'Héritage	Bureau de santé de Niagara	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire LaMarsh			
École élémentaire Franco-Niagara			
École élémentaire Nouvel-Horizon			
École secondaire Franco-Niagara			



École élémentaire Carrefour des jeunes	Bureau de santé de Peel	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Le Flambeau			
École secondaire Jeunes sans frontières			
École élémentaire Horizon Jeunesse	Bureau de santé de la région de Waterloo	<ul style="list-style-type: none"> • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire L'Harmonie			
École secondaire David-Saint-Jacques	Bureau de santé de la région de Waterloo	<ul style="list-style-type: none"> • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-Jar : Port d'un masque non médical ou en tissu encouragé à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans la salle de classe et obligatoire dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire L'Harmonie			



Académie La Pinède	Bureau de santé de Simcoe Muskoka	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire La Source			
École secondaire Roméo-Dallaire			
École publique Saint-Joseph			
École secondaire Le Caron			
École élémentaire des Quatre-Rivières	Bureau de santé de Wellington-Dufferin-Guelph	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire L'Odyssée			



École élémentaire L'Envolée	Bureau de santé de Windsor-Essex	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Louise-Charron			
École secondaire de Lamothe-Cadillac			
Académie de la Moraine	Bureau de santé de la région de York	<ul style="list-style-type: none"> • Mat-6e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. • 7^e à 12^e année : Auto-dépistage des symptômes de la COVID-19 avant de se présenter à l'école. • Pré-validation de l'auto-dépistage lors des routines d'arrivée des élèves le matin et validation de l'auto-dépistage lors de la prise de l'assiduité matinale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mat – Jar : Port obligatoire d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire. • 1^{er} à 12^e année : Port d'un masque non médical ou en tissu à l'intérieur de l'école y compris dans les couloirs, dans les salles de classe et dans l'autobus scolaire.
École élémentaire Chantal-Benoit			
École élémentaire La Fontaine			
École secondaire Norval-Morrisseau			

